

CONSEIL DE PRUD'HOMMES DE PARIS
 Service des Référés (tél:01 40 38 54 42)

RÉPERTOIRE GÉNÉRAL : N° R 06/02781

CONVOCAATION DEVANT LA FORMATION DE REFERE

(Art. R 516-32 et R 516-10 du Code de travail)

AEROPORTS DE PARIS

M. Thierry BADJECK

291 Boulevard Raspail

4 ter rue Gabriel Péri

75675 PARIS CEDEX 14

92700 COLOMBES

Défendeur

Demandeur

Le Greffier en Chef vous convoque à l'audience de référé tenue le :
Mercredi 11 Octobre 2006 à 13:00 heures - (salle A 00 rez-de-chaussée)

au Conseil de Prud'Hommes - 27, rue Louis Blanc - 75484 PARIS Cedex 10 - (Métro : Louis Blanc).

Pour examen de l'affaire **Thierry BADJECK c) AEROPORTS DE PARIS**

(Saisine du 11 Septembre 2006)

Chef(s) de la demande

- Annulation d'une sanction

Vous êtes invité à vous présenter à l'audience muni des pièces utiles.

La comparution des parties est obligatoire tout au long de la procédure, sauf motif légitime.

Faute pour le défendeur de comparaître, il s'expose à ce qu'un jugement (ordonnance) soit rendu contre lui sur les seuls éléments fournis par son adversaire.

Veuillez aviser votre conseil de la date et de l'heure de l'audience.

Le 13 Septembre 2006

Par Le Greffier en Chef,

